



École Rose-des-Vents

Contrat de participation

L'implication des parents est fondamentale pour la réalisation du projet-école Rose-des-Vents.

À moins de situations ou conditions particulières, nous nous engageons à participer à la vie de l'école en accompagnant notre enfant dans ses projets, ses devoirs, ses leçons, en assurant un suivi avec l'enseignante, en se préoccupant de l'assiduité et de la ponctualité de notre enfant, du retour ponctuel des documents à remplir et de l'achat de matériel requis, etc.

Nous devons également assister aux rencontres collectives (assemblées générales, groupe-classe, etc.). De plus, nous serons présents en classe au moins trois demi-journées par année (par famille).

Nom de l'enfant : _____

Signature des parents : _____

Date : _____

*Validé à l'assemblée générale du 4 juin 2003